

# Des vestiges sous le BHNS

Les archéologues de Chartres Métropole ont mis au jour des vestiges sous le futur parcours du bus à haut niveau de service (BHNS), place Morard.

Laurence Franceschina

laurence.franceschina@centrefrance.com

Ce n'est pas vraiment une surprise au vu du passé de Chartres, ville entourée de fortifications qui remontent pour l'essentiel au XII<sup>e</sup> siècle. La fouille préventive effectuée dans le cadre des aménagements du futur parcours de service (BHNS) a mis au jour, place Morard, plusieurs vestiges.

« Construit à l'époque des guerres de religion »

En creusant le sol, entre mai et l'automne 2024, les archéologues de Chartres Métropole (\*) ont découvert des restes d'un pont et d'un ravelin, un ouvrage défensif de forme angulaire comme celui exposé sous la place des Épars dans le parking Cœur-de-Ville.

« On s'attendait à trouver ce genre de vestiges ici »,



**PATRIMOINE.** Une poterne, petite porte intégrée dans une fortification, a été découverte sous la place Morard. PHOTO : CHARTRES ARCHÉOLOGIE/CHARTRES MÉTROPOLE

confie Mathias Dupuis, directeur du service d'archéologie de Chartres Métropole.

Ce ravelin, qui date du XVI<sup>e</sup> siècle, a été dégagé à proximité de la rivière de l'Eure. Ses murs quasi intacts sont apparus à faible profondeur, conservés sur plus de 2,5 m de haut.

« Il a été construit à l'époque des guerres de religion, précise Mathias Dupuis. Certaines parties de

la ville avaient alors été renforcées pour assurer une meilleure défense. »

## Pont et poterne

À l'avant de l'ouvrage, les archéologues ont retrouvé les vestiges d'un pont qui permettait d'accéder à la plate-forme du ravelin. Une poterne, petite porte intégrée directement dans la fortification, a également été identifiée.

Les vestiges du pont, qui

ne présentent pas d'intérêt archéologique, ont été protégés puis réenterrés. Le ravelin lui, va être intégré au futur aménagement de la place Morard.

« La décision a été prise de le valoriser, explique Mathias Dupuis. Il servira de mur pour les terrasses qui vont être créées sur le bord de l'Eure. » ■

(\*) L'opération de fouille préventive a été placée sous la responsabilité scientifique d'Alexandre Perrin.